

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER

Tél.: 03 87 34 33 27 Fax: 03 87 34 34 19

Mél: chantal.bichler@moselle.gouv.fr

Réf.: CB/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un

forage à usage de géothermie sur la commune de

THIONVILLE

PJ Dossier de déclaration Récépissé de déclaration

Récépissé de déclaration Courrier de notification CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE A l'attention de M. ECKERT Commission locale de l'eau du SAGE Bassin ferrifère Place Gabriel Hocquard BP 81004

57036 - METZ CEDEX 1

Metz, le 8 Février 2013

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- > un dossier,
- un exemplaire du «récépissé de déclaration» en date du 25 janvier 2013,
- une copie de la décision en date du 8 février 2013 adressée à M. HAMET Jean-Daniel - FINANCIERE GERIC

concernant l'opération suivante : .création de forage à usage de géothermie pour le chauffage et la climatisation d'un bâtiment tertiaire sur la commune de THIONVILLE

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de THIONVILLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER